



SEV N°11

Le journal du Syndicat du personnel des transports



STOP VIOLENCE

Ça ne
passe
plus!

► p. 5

ÉDITORIAL de Patrick Kummer

La CCT est une base forte

► p. 3

Une convention collective de travail est bien plus qu'un règlement. Elle constitue un instrument fiable qui protège les conditions de travail et permet aux collègues de s'exprimer d'une seule voix. L'importance et la force d'une CCT sont démontrées de manière exemplaire aux CFF et chez Cargo car la CCT s'applique là à quelque 28 600 postes à temps plein. Une telle ampleur souligne la responsabilité du SEV et des CFF en tant que partenaires sociaux : nous devons veiller ensemble à ce que cette CCT reste une base solide pour de bonnes conditions de travail. L'actuelle arrive à échéance fin 2028. Jusqu'à cette date, nous prenons le temps de récolter les expériences et les demandes de nos membres qui savent où les réglementations fonctionnent et à quels endroits il faut apporter des améliorations.

La CCT CFF a des répercussions bien au-delà de l'entreprise. Ce qui est négocié dans la plus grande compagnie ferroviaire de Suisse donne la mesure des autres CCT du domaine des transports publics (TP). Une CCT CFF forte influence positivement la situation du personnel des autres entreprises. Pour que des négociations aboutissent à un succès, elles doivent reposer sur des revendications claires et un taux d'organisation élevé. Temps de travail, indemnités, salaires, conciliation vie professionnelle et privée et dispositions protectrices : autant de thèmes centraux pour lesquels il faut négocier des solutions supportables et renouveler les réglementations de manière ciblée et déterminée. Une telle attitude est de mise lors des négociations salariales dans les entreprises de TP également. Le pouvoir d'achat doit être préservé et

les moyens pour une évolution salariale individuelle selon les divers systèmes salariaux doivent être garantis. Les bons résultats ne s'obtiennent pas tout seuls. Ils sont le fruit de négociations menées avec persévérance et une position forte. Un autre élément important est la sécurité à la place de travail. La journée d'action du 3 septembre a mis en évidence qu'il nous faut combattre tous ensemble la violence dans les TP. Entreprises, autorités, associations de branche, organes de sécurité et syndicats en portent la responsabilité. Il faut des mesures concrètes et adaptées en matière de prévention, traitement des cas et soutien des collègues concerné-es. Nos bonnes conditions de travail ne sont jamais tombées et ne tomberont jamais du ciel. Pour cela, nous devons nous organiser, négocier et, si nécessaire, nous battre pour elles.

Diversité

Matthias Hartwich interviewe Robert Martinez, de la Commission migration.

2

Santé

Externaliser le suivi des absences longue durée ou traquer les malades ? Non !

4 et 11

BLS

Austérité à Berne, suppression d'emplois et réduction des prestations.

6

UTP: Nouvelle présidence

L'assemblée générale de l'Union des transports publics (UTP) a élu le 3 septembre Fabian Schmid, directeur du Regionalverkehr Bern Solothurn (RBS), à la présidence de l'UTP, et Serge Collaud, directeur général des Transports publics fribourgeois (TPF), à la vice-présidence.

CCT ZB, succès SEV

Le conseil d'administration de la Zentralbahn (ZB) a approuvé le 11 septembre la nouvelle CCT, déjà plébiscitée en juillet par 95 % des membres du SEV. Elle entrera en vigueur le 1er janvier. Grâce à la délégation de négociation du SEV, aucune détérioration n'en résulte pour le personnel – au contraire: maintien intégral du régime des pauses malgré les velléités de l'employeur, protection renforcée en cas de dénonciation de la CCT, nouveau congé d'adoption et liste exhaustive des motifs de licenciement, renforçant la protection contre l'arbitraire. «Le nouveau texte est plus précis et apporte quelques améliorations», résume la secrétaire syndicale Muriel Zürcher.

Canicule

Plus de 130 organisations appellent à manifester en Suisse sous le slogan «Pas d'étés à 50 degrés!» pour réclamer une intensification de la lutte contre le réchauffement et le dérèglement climatiques et des mesures ciblées. Parmi elles, de nombreux syndicats, scientifiques et partis de gauche. 13 rassemblements sont prévus, dont cinq en Suisse romande. Un sondage d'Unia-Vaud a montré que, lorsque les températures dépassaient 33°C, 67 % des travailleurs n'avaient pas bénéficié des pauses de 15 minutes recommandées. Infos sur: <https://50degres.ch/>

Votation GE

Les citoyen·nes genevois·es voteront le 27 septembre sur un retour des congés-ventes. La gauche et l'Asloca, organe de défense des locataires, appellent à voter non. Avec cette loi qui vante une accession facilitée à la propriété, de très nombreux logements locatifs à loyers abordables disparaîtront. Cette loi ne donnera aucun droit au locataire d'acheter son logement, mais un motif supplémentaire de résiliation et une incitation pour le propriétaire à résilier les baux.



MICHAEL SPAHR

MATTHIAS HARTWICH RENCONTRE ROBERT MARTINEZ

« La force du nombre »

Michael Spahr
michael.spahr@sev-online.ch

Le 25 septembre aura lieu à Olten la journée de la migration du SEV. Le lendemain, plusieurs organisations organisent à Berne une manifestation pour réclamer davantage de droits pour les migrant·es en Suisse. Le président du SEV, Matthias Hartwich, a rencontré Robert Martinez pour un entretien. Robert Martinez représente la commission de migration au sein du comité du SEV et travaille dans les transports publics à Genève.

Matthias Hartwich: Robert, tu représentes la Commission Migration au sein du comité du SEV. À quelques jours de la Journée de la migration, peux-tu te présenter à nos lectrices et lecteurs ?

Robert Martinez: Avec plaisir. Je travaille aux Transports publics genevois (tpg) depuis onze ans comme conducteur de bus et de tram. Je suis membre du SEV depuis de nombreuses années et, depuis deux ans environ, je préside la Commission Migration. En tant que fils d'immigrés, c'est une responsabilité qui me tient particulièrement à cœur. Pouvoir défendre les intérêts des collègues issus de la migration et porter leur voix jusqu'au comité du SEV à Berne est pour moi une grande fierté.

Les tpg sont aujourd'hui l'une des sections les plus fortes du SEV, avec plus de mille membres. Alors que, dans de nombreux endroits, les syndicats continuent de perdre des adhérents, la vôtre ne cesse de s'agrandir. Quel est votre secret ?

Il n'y a pas de recette miracle. Nous parlons avec les collègues, nous sommes présents sur le terrain et nous démontrons concrètement l'utilité du syndicat. Beaucoup de travailleurs et travailleuses issus de la migration savent ce que signifie la solidarité collective. Nous leur expliquons qu'un syndicat, c'est la force du nombre. Plus

nous sommes nombreux, plus nous pouvons faire entendre notre voix face à la direction. Nous ne vendons pas un produit, nous proposons un engagement collectif qui apporte des résultats concrets.

Les tpg ont également connu des mobilisations importantes ces dernières années, notamment une grève victorieuse.

Oui, et cela a renforcé considérablement la cohésion entre les salarié·es et le syndicat. Une victoire obtenue ensemble donne confiance. Mais un syndicat ne peut jamais se reposer sur ses acquis. Nous devons nous battre en permanence pour défendre les droits existants et pour obtenir de nouvelles améliorations. Les acquis d'aujourd'hui ne sont jamais garantis pour demain. C'est pourquoi la mobilisation reste essentielle.

En matière de migration et de diversité, le SEV a déjà accompli des progrès. Mais que devons-nous encore améliorer ?

Nous avons encore beaucoup à faire. Il faut multiplier les espaces de discussion et permettre à davantage de collègues de participer à la vie syndicale. La langue reste souvent un obstacle. Certaines personnes n'osent pas venir aux assemblées parce qu'elles craignent de ne pas comprendre ou de ne pas être comprises. Nous devons prévoir davantage de traductions et créer des passerelles. L'intégration des collègues issus de la migration dans les commissions et les structures du SEV est une richesse pour tout le syndicat.

Cela vaut aussi pour les conventions collectives de travail ?

Absolument. Les droits n'ont de valeur que lorsqu'ils sont connus et compris. Nous devrions mettre à disposition les informations essentielles et certains documents importants dans les langues d'origine des travailleurs et travailleuses lorsque cela est nécessaire. Beaucoup de collègues arrivent en Suisse sans maîtriser immédiatement le français, l'allemand ou l'italien. Le syndicat doit aller à leur rencontre.

Le 3 septembre a été consacré à la sécurité du personnel des transports publics. Quelle est la situation sur le terrain ?

C'est une préoccupation majeure. Les agressions verbales et physiques augmentent. Trop de collègues commencent leur journée avec une boule au ventre. Ils se demandent s'ils vont être insultés, menacés ou agressés. Cela n'est pas acceptable. Chaque employeur doit assumer sa responsabilité et mettre en place les mesures nécessaires pour garantir la sécurité du personnel. La protection de la santé et de la dignité des travailleuses et travailleurs est une priorité syndicale.

Y a-t-il des différences entre la Suisse alémanique et la Suisse romande dans notre travail ?

Il existe des différences culturelles, c'est évident. Mais les grands enjeux sont partout les mêmes: la sécurité, la qualité des conditions de travail, l'intégration et le respect de la diversité. Nous pouvons aussi apprendre les uns des autres. Dans certains domaines, la Suisse alémanique a développé des pratiques intéressantes dont nous pouvons nous inspirer, tandis que la Suisse romande apporte sa propre expérience de terrain.

Un dernier message ?

J'aimerais dire à tous les collègues issus de la migration qu'ils et elles ont leur place au SEV. Le syndicat a besoin de leurs expériences, de leurs idées et de leur engagement. N'hésitez pas à nous contacter, à faire remonter vos préoccupations et à participer. Plus nous serons nombreuses et nombreux à nous organiser, plus nous serons forts. La solidarité ne connaît ni frontière ni origine. C'est ensemble que nous faisons avancer les droits de toutes et tous.

Vidéo sur YouTube:



CONFÉRENCE CCT CFF ET CFF CARGO

« Nous sommes bien positionnés »

Michael Spahr
michael.spahr@sev-online.ch

Les délégué-es des sous-fédérations du SEV (AS, BAU, LPV, RPV, TS et ZPV) se sont réunis le 8 septembre à Berne à l’occasion de la conférence CCT des CFF et de CFF Cargo. Au centre des débats : la convention collective de travail des CFF et de CFF Cargo, ainsi que les revendications actuelles du syndicat.

Plus de 100 délégué-es émanant des différents corps professionnels et des régions les plus diverses des CFF et de CFF Cargo ont pris part à la conférence CCT 2026. Patrick Kummer, vice-président du SEV, a souhaité la bienvenue aux personnes présentes et a dirigé les débats de la journée. Les principaux thèmes étaient les négociations en cours sur les indemnités et les négociations globales à venir sur la CCT, qui est encore en vigueur jusqu’à fin 2028. Concernant les négociations pendant la durée de validité de la CCT, il n’y a aucune obligation d’obtenir un consensus. « Ou bien nous trouvons un consensus d’ici à la fin de l’année qui représente une amélioration pour les collègues, ou nous ne trouvons pas de solution. Cela ne signifie pas que nos revendications disparaissent : elles conservent toute leur pertinence », explique Kummer.

Le printemps prochain aura lieu la conférence CCT sur la suite de la procédure relative aux négociations sur la CCT globale. C’est à ce moment-là, au plus tard, que les thèmes reviendront sur la table. « Nous sommes bien positionnés, que ce soit au sein de l’équipe du SEV, au sein des sous-fédérations du SEV et au sein de la communauté de négociation que nous formons avec les autres syndicats. Nous sommes prêts à négocier la future CCT globale ».

Puis Michael Buletti, secrétaire syndical, a évoqué la situation de départ en vue des prochaines négociations salariales. Outre les fonds nécessaires à la progression salariale individuelle, en conformité avec le système des salaires, la hausse du renchérissement constituera également un sujet central dans ces négociations. « Grâce à la CCT, lors des négociations salariales, nous disposons de processus clairs et efficaces. Dans les futures négociations, notre tâche consistera à représenter au mieux nos revendications et à empêcher toute perte de pouvoir d’achat pour les employé-es ».

Une part importante de la conférence a été consacrée au traitement de diverses requêtes en vue des futures négociations. Les délégué-es ont fait preuve de beaucoup d’engagement dans leurs interventions et ont décidé quelles étaient les revendications que le SEV devait poursuivre.



MICHAEL SPAHR

À la suite de débats animés, les délégué-es ont pris des décisions sur diverses requêtes.

Le président du SEV, Matthias Hartwich, a exprimé toute son estime au personnel : « Dans le domaine des transports publics en Europe, la Suisse est un phare et elle doit le rester. »

Susanne Oehler, secrétaire syndicale, a ensuite montré que le temps partiel est devenu une évidence et qu’il fait l’objet d’une forte demande au sein de tout le groupe, aussi bien dans le travail en équipe que dans l’administration. Mais les réglementations actuelles sur le temps de travail ne fournissent pas de réponses claires à tous les modèles de temps partiel. L’objectif du SEV consiste à développer des principes viables pour que le temps partiel puisse être aménagé dans l’ensemble du groupe de manière équitable, fiable et applicable dans la pratique.

René Zürcher, secrétaire syndical, a ensuite apporté des précisions sur les négociations achevées sur les réglementations sectorielles du temps de travail (BAR). Dans les domaines de la conduite des trains, de l’assistance à la clientèle, des nettoyages et de la manœuvre, le résultat des négociations a été adopté par le vote des membres concernés. « Désormais, nous avons aussi un consensus dans le domaine de l’entretien du matériel roulant (PP-UHR). À cet égard, la sous-fédération TS souhaite procéder à un vote, ce que nous allons faire dans les mois à venir ». À l’issue de la conférence, le SEV a salué le retour de Cargo dans le giron des CFF (voir encadré). Le risque subsiste que le projet de démantèlement « Genesis » se poursuive dans la mauvaise direction.

CFF Cargo à nouveau dans le giron des CFF

Le 26 août, les CFF ont fait savoir qu’après 25 ans, CFF Cargo réintègre les CFF. Le SEV salue cette décision. Cette réintégration est appelée à apporter aux employé-es davantage de sécurité, de perspectives et de possibilités de développement, tout en renforçant le transport ferroviaire de marchandises. Le SEV s’attend à ce que les partenaires sociaux et les employé-es soient impliqués d’emblée dans le processus.

« Durant des années, le SEV a porté un jugement très critique sur l’externalisation et l’autonomisation du secteur marchandises des CFF. La décision de le réintégrer montre que les responsables sont entre-temps arrivés à la conclusion que cette expérience avait été un échec », déclare Patrick Kummer, vice-président du SEV. « Il importe que le savoir-faire et les places de travail soient garantis », précise Philipp Hadorn.



Le référendum contre la remise en cause des salaires minimaux cantonaux et communaux a abouti. Les syndicats, en particulier, ont déjà recueilli bien plus que les 50 000 signatures requises et les remettront aux Services du Parlement le 7 octobre. Une loi adoptée par le Parlement en juin prévoit que, dans les branches couvertes par une CCT déclarée de force obligatoire, il ne sera plus possible d’introduire des salaires minimaux légaux. Et là où de tels salaires minimaux existent, ils ne pourront plus être adaptés au renchérissement.



L’Office fédéral des transports (OFT) critique l’entreprise de bus AFA (Frutigen–Adelboden) pour une utilisation abusive des subventions. Elle avait transféré ses activités immobilières et certaines prestations de services à des sociétés à but lucratif, déplaçant une partie des bénéfices au détriment du secteur subventionné. Comme AFA a coopéré avec les autorités, l’OFT renonce à engager une procédure pénale, mais exige une correction comptable de 360 000 francs « dont les employés ne doivent pas faire les frais » exige le SEV.



USS

PABLO GUARINO répond

Les bonnes intentions ne suffisent pas toujours

Le mouvement « Agissons ! » a lancé une initiative populaire demandant la gratuité des transports publics locaux dans toute la Suisse. Pourquoi le SEV ne soutient-il pas cette initiative ?

L’idée de transports publics gratuits est séduisante, mais qui paie, qui décide et qui en paiera le prix en cas de financement insuffisant ?

Le SEV veut des transports publics abordables et défend l’objectif de porter leur part modale à 50 %. Mais la gratuité ne supprime pas les coûts, elle déplace la facture.

La gratuité du trafic régional et local supprimerait près de 4 milliards de francs de recettes annuelles, sans compter les pertes sur les grandes lignes. L’initiative prévoit un financement et des protections pour le personnel. Concrètement, la mise en œuvre et l’application du texte dépendront des majorités au Parlement.

Pour le SEV, le risque est grand que la recherche d’économies l’emporte sur les bonnes intentions du texte. Des majorités politiques pourraient ainsi favoriser davantage la libéralisation du secteur, aggravant la pression sur les conditions de travail, les salaires et les CCT, au détriment du service public.

La gratuité n’est pas un outil magique qui permettra de vider les routes. Ce qui compte, c’est une offre dense et fiable, de bonnes correspondances et, surtout, du personnel en nombre suffisant. Cela demande des moyens durables et prévisibles. Notre rôle de syndicat est de défendre ces collègues qui assurent un service public essentiel, car un service de qualité exige de bonnes conditions de travail.

La gratuité pour les usagers ne doit pas devenir l’austérité pour le personnel.

Pablo Guarino est vice-président du SEV. Une question au SEV ?
Écris à journal@sev-online.ch.

ANGLE DROIT

Contrat de travail de droit privé ou public : quelles différences ?

§ Service juridique du SEV

C'est officiel, avec l'intégration totale de CFF Cargo au sein des CFF, les employé-es de la filiale marchandises des CFF se verront remettre des contrats de travail de droit public, en remplacement de leurs anciens contrats de droit privé. C'est l'occasion de nous pencher sur les différences entre ces deux régimes juridiques.

Alors que les contrats de travail de droit privé sont essentiellement soumis au Code des obligations (CO), le droit public du travail correspond aux normes fédérales (LPers), cantonales (divers statuts du personnel) ou communales régissant les rapports de travail avec des employeurs tels que les administrations ou entreprises publiques, dont font partie les CFF, société anonyme de droit public. Le CO peut tout de même trouver application dans des rapports de travail de droit public, par exemple sur un point que la loi sur le personnel (LPers) ou la CCT ne réglerait pas.

Relevons que certains contrats de travail conclus avec des employeurs publics sont tout de même soumis au droit du travail privé, comme les contrats de certains cadres ou les contrats d'apprentissage.

Lors d'un litige avec un employeur de droit public, ce sont les instances administratives qui seront compétentes, et non les tribunaux civils comme les prud'hommes.

Concrètement, la différence principale réside dans la protection contre les licenciements, puisqu'en droit du travail privé, à

moins qu'une CCT ne définisse des règles particulières (comme c'est en général le cas dans les CCT conclus par le SEV), c'est la liberté de résiliation qui prévaut. Autrement dit : c'est la jungle, (presque) tout est permis. Alors qu'un employeur de droit public doit, lui, impérativement invoquer un motif objectif justifié pour pouvoir prononcer un licenciement. Un tel motif réside en général dans le comportement des collaborateurs et dans la situation spécifique de l'entreprise. Les employeurs de droit public doivent respecter le principe de proportionnalité, qui impose de passer par un avertissement écrit et un délai d'adaptation lorsqu'un collaborateur ne donne pas satisfaction. Si, malgré cela, un licenciement est envisagé, le droit d'être entendu-e doit permettre au ou à la collègue de donner son point de vue, avant que la décision de prononcer une résiliation des rapports de travail ne soit prise. Le droit public du travail offre en principe la possibilité d'obtenir une réintégration chez l'employeur qui aurait illégalement prononcé un licenciement.

Relevons enfin qu'en droit public du travail, il existe, par rapport au CO, une obligation accrue de loyauté et de réserve envers l'employeur, mais aussi envers l'État, même en dehors du service. Il s'agit en effet de préserver la confiance des citoyens dans les institutions et le bon fonctionnement de l'administration. Prudence, donc, sur les réseaux sociaux... Les critiques sont à émettre via des canaux internes, ou par l'intermédiaire du syndicat.

En cas de questions sur le droit applicable à un contrat qui vous est proposé, n'hésitez pas à prendre contact avec le SEV.

TL

Sous-traiter la santé plutôt qu'engager : le SEV dit non

Yves Sancey. Le service santé des transports publics lausannois (TL) manque de bras pour accompagner les employé-es en absence longue durée. Plutôt que d'engager du personnel supplémentaire, l'entreprise a choisi d'externaliser une partie de ce suivi à Corporate Health Services (CHS), une société privée liée aux assurances. Le comité SEV-TL s'y oppose fermement et a interpellé la direction par courrier fin août.

Une sous-traitance qui interroge

CHS a été fondée en 2020 par une ancienne cadre issue des assurances privées et des milieux patronaux. Celle qui est à la tête de CHS est aussi membre de la direction de Vaudoise Services SA. Ceci est logique puisque CHS est une marque de Vaudoise Services, entreprise fondée en 1985 et dédiée à la santé au travail. Pour compléter ce tableau digne des poupées russes, il faut préciser que Vaudoise Services est une filiale du groupe Vaudoise assurances.

On ne sait pas grand-chose de cette jeune entreprise CHS, sinon ce qu'elle affiche sur son site la « promesse » d'aider les entreprises à favoriser le bien-être au travail, et par là même à réduire les absences, donc les coûts. Le SEV ne remet pas en cause les compétences de ses collaborateurs et collaboratrices, mais bien le choix de la direction des TL de sous-traiter plutôt que de recruter. « Pour nous, c'est un non-sens. Le personnel a posé la question par écrit à l'entreprise : pourquoi privilégier la sous-traitance à l'engagement de personnel ? À ce jour, la réponse qui nous a été apportée demeure très vague », relève Aline Zuber, secrétaire syndicale SEV responsable des TL.

Complication inutile

Pour le comité SEV-TL, cette externalisation ajoute une complication inutile pour des salarié-es déjà en situation de fragilité. Une absence longue durée implique déjà de nombreux acteurs internes et externes : ressources humaines, médecin traitant, médecin du travail, médecin-conseil, assurances, assurance-invalidité (AI). Naviguer entre tous ces intervenants est déjà difficile. « Faire interve-

nir en plus des case managers d'une entreprise privée, c'est une charge et un stress supplémentaires pour des collègues qui n'en ont vraiment pas besoin », insiste Aline Zuber.

La connaissance du terrain en jeu

Autre problème soulevé par le syndicat : des case managers externes, qui ne connaissent ni le fonctionnement des TL ni les spécificités du secteur des transports, seront nécessairement moins bien outillés que les spécialistes santé et réinsertion internes pour accompagner les collègues. « Ce sont les collègues internes qui comprennent vraiment la réalité des métiers et les problématiques de santé qui reviennent régulièrement dans notre secteur. Les TL risquent de perdre en qualité de suivi », souligne la secrétaire syndicale.

Le SEV pointe aussi le renforcement du pouvoir des assurances privées sur les salarié-es, puisque CHS est une marque d'une entreprise à but lucratif. La direction a beau assurer que les exigences légales en matière de protection des données et de confidentialité seront respectées, le comité SEV-TL rappelle qu'il s'agit tout de même de confier une partie du suivi de la santé du personnel à un acteur commercial. Il faut toutefois rappeler ici que ni les spécialistes santé des TL ni les collaborateurs et collaboratrices de CHS n'ont accès aux dossiers médicaux des employé-es.

Le syndicat mis devant le fait accompli

Enfin, le syndicat dénonce un manque de transparence : la collaboration avec CHS a démarré fin juillet sans communication à l'ensemble du personnel, qui n'a découvert cette nouvelle organisation qu'au fil des échanges. « Les employé-es ont au moins droit à une information claire sur ce qui va changer pour elles et eux », affirme Aline Zuber.

Le SEV demande aux TL de revenir sur leur décision, d'engager du personnel supplémentaire pour soulager l'équipe santé. Il a également sollicité une séance de discussion avec la direction. Le syndicat invite le personnel concerné à le contacter pour faire remonter ses questions ou partager son expérience.



VIOLENCE ENVERS LES SALARIÉES DES TP

Chiffres européens alarmants

Michael Spahr. La Fédération européenne des travailleurs-euses des transports (ETF) a réalisé de 2025 à 2026 une enquête détaillée auprès de 1732 travailleuses des transports de 27 pays européens. Cette enquête portait surtout sur les expériences de femmes ayant vécu des situations violentes ou qui ont subi du harcèlement à la place de travail. Parmi les participantes se trouvaient aussi des travailleuses des transports publics (TP) suisses. Les résultats le montrent clairement : la violence ne constitue pas une exception pour beaucoup de femmes qui travaillent dans les TP, elle fait partie de leur quotidien. Le secteur ferroviaire est particulièrement touché. Alors que, tous secteurs confondus, 71,1% des personnes questionnées ont indiqué avoir subi dans leur job actuel de la violence ou du harcèlement, dans le secteur ferroviaire le

chiffre monte à 82,5% ; c'est le plus haut de tous les secteurs.

La violence devient la normalité

La forme de violence la plus courante est l'agression verbale. Environ 75% des personnes touchées rapportent des insultes, des injures ou des paroles de harcèlement. Plus de la moitié des cas les plus récents (53,4 %) ont été provoqués par la clientèle. Beaucoup d'employées sont régulièrement victimes de violence : plus de 4 femmes sur 10 ont indiqué être soumises à des actes de violence ou de harcèlement plusieurs fois par mois.

Les témoignages mettent en lumière les conséquences de cette évolution. Une cheminote de Suède décrit la situation ainsi : « Je ne me sens pas toujours en sécurité lorsque je travaille ou quand je rentre à la maison après mon service. Parfois j'en fais des

cauchemars. » Une autre employée des chemins de fer explique : « Le stress augmente petit à petit. Il n'est pas dû à un cas isolé, c'est la répétition constante qui le crée. »

Répercussions sur la santé

Plus de la moitié des personnes qui ont participé à l'enquête ont mentionné des répercussions négatives sur la santé et le bien-être. 60,8% des participantes considèrent qu'une culture d'entreprise dominée par les hommes représente la cause majeure des différences au niveau de l'exposition à la violence chez les femmes. Souvent, la culture qui règne normalise les comportements sexistes et abusifs. La crainte de subir des préjudices professionnels, l'absence d'une obligation de rendre compte et une culture du silence rendent difficile le signalement des incidents par les victimes.

D'un point de vue syndical, les résultats font ressortir que la violence et le harcèlement ne doivent pas être pris comme des problèmes individuels.

La convention 190 de l'OIT

Ils représentent un risque structurel sur la place de travail et exigent une action déterminée des entreprises et du monde politique. C'est pourquoi l'ETF aussi bien que le SEV demandent une application rigoureuse de la convention 190 de l'OIT. Cet accord reconnaît dans le monde entier le droit à un environnement professionnel exempt de violence et de harcèlement et oblige les États à prendre des mesures de protection efficaces.

Pour la Suisse, ce thème est particulièrement important et actuel. Le Parlement fédéral va probablement cette année encore se pencher sur la question d'une ratification par la Suisse de la convention 190 de l'OIT. Un tel pas serait important. La violence et le harcèlement sont aussi un problème en Suisse. « Il est extrêmement important que le Parlement suisse pose un jalon à l'heure actuelle. 56 pays ont déjà ratifié l'accord, dont 21 pays européens, dont tous nos pays voisins. La convention 190 reconnaît le droit fondamental de chacun et de chacune de pouvoir compter sur un environnement professionnel sûr et

exempt de violence, et elle définit des standards minimums internationaux. Une ratification renforce la reconnaissance de ce droit et envoie un signal clair aux entreprises afin qu'elles s'activent dans ce sens », déclare Sibylle Lustenberger, secrétaire syndicale pour les femmes au SEV.

Harcèlement et démission

Le problème tient notamment au fait que beaucoup de personnes concernées ont perdu confiance dans le système en place pour dénoncer les cas de harcèlement. Seuls 50,8% des personnes ont dénoncé officiellement le dernier incident survenu. Seulement 36% des annonces formelles ont abouti à une enquête et seulement 26,9% ont eu des conséquences pour l'auteur-trice. Il n'est pas étonnant que 65,1% des personnes questionnées aient déjà réfléchi au moins une fois à la possibilité de quitter leur emploi.

Il est nécessaire d'avoir de meilleurs dispositifs de sécurité, des procédures de signalement efficaces, une protection contre les représailles et une culture d'entreprise qui favorise le respect et l'égalité. Les témoignages des employé-es des chemins de fer de toute l'Europe, y compris de Suisse, envoient un message clair : la violence ne fait pas partie du cahier des charges !



JOURNÉE ACTION – 3 SEPTEMBRE

La violence, ça suffit!

Yves Sancey
yve.sancey@sev-online.ch

Les agressions envers le personnel des transports publics (TP) sont devenues plus violentes ces dernières années et ont massivement augmenté depuis le Covid. Pour cette raison, le SEV a mené le 3 septembre pour la deuxième fois une journée d'action pour plus de sécurité. Avec le soutien de l'Union des transports publics (UTP), le SEV appelle à éviter la violence et demande davantage de respect envers le personnel des TP.

Lors de la journée nationale d'action contre la violence et pour davantage de respect envers le personnel, le 3 septembre dernier, le SEV était présent dans diverses gares dont celles de La Chaux-de-Fonds, Le Locle, Neuchâtel (place Pury), Genève et Aigle. Le 1^{er} septembre déjà, la section SEV-tl avait organisé une action de sensibilisation auprès des collègues au dépôt de Perrelet TL à Lausanne.

La violence touchant autant le personnel des CFF que celui des ETC, les actions ont souvent rassemblé plusieurs sous-fédérations. Ainsi, à Genève, une action commune a réuni des collègues des sections SEV-VPT-tpg, actives et retraitées, ainsi que des représentant-es des sous-fédérations CFF AS Ouest, ZPV Genève, ZPV Vaud-Bas-Valais et de la PV Genève. Des flyers ont été distribués aux usager-es à la gare de Genève Cornavin. L'accent a ensuite été mis sur la distribution de tracts auprès des collègues aux gares de Genève Cornavin et Genève Aéroport et sur le réseau tpg, pour les informer sur leurs droits en cas d'agression verbale ou physique. À la gare d'Aigle (VD), les sections SEV-VPT TPC, tpf et MOB étaient unies pour sensibiliser et informer les usager-es et collègues.

«Ça mérite d'être soutenu» et «c'est une cause importante»: voilà le genre de commentaires que les collègues n'ont cessé d'entendre sur le terrain.

«Je ne suis pas très fan des syndicats. Mais ce que vous faites ici, c'est une bonne chose», déclare un voyageur lors de la journée d'action à La Chaux-de-Fonds. À Genève et à Aigle, de nombreux collègues des CFF ou des ETC prennent volontiers un badge «Stop à la violence» ou l'épinglent directement sur le col de leur uniforme. Un petit geste – mais qui en dit long: la violence envers le personnel des transports ne doit pas être tolérée.

Des actions ont également eu lieu à Zurich, Berne, Lucerne et Thoun en Suisse alémanique ainsi qu'au Tessin à Locarno. La vice-présidente SEV Barbara Keller a abordé à la gare principale de Zurich de nombreux voyageurs afin de les rendre attentifs à la problématique de la violence: «Certain-es se sont fait insulter, d'autres menacer, cracher dessus ou même agresser physiquement. C'est devenu la triste réalité au quotidien. La sécurité des voyageurs et du personnel doit avoir la priorité absolue et les moyens nécessaires doivent être engagés pour cela», exige-t-elle.

À l'occasion de l'assemblée générale de l'Union des transports publics (UTP) à Thoun le 3 septembre, les représentant-es de l'UTP et du SEV ont exprimé le besoin d'avoir des TP sûrs. «Pour cette raison, l'UTP s'engage activement avec les autres partenaires contre la violence envers le personnel», a déclaré clairement son président sortant Renato Fasciati. Un pas supplémentaire dans la bonne direction après la table ronde organisée le 8 juillet par l'Office fédéral des transports (OFT) afin d'établir un plan d'action national sur cette question.

Alors que les agressions contre le personnel restent bien trop nombreuses, leur ampleur réelle reste difficile à mesurer faute de données complètes à l'échelle nationale. Le SEV veut porter cette question au Parlement lors de la session d'automne et demande que le Conseil fédéral soit interpellé. Il réclame la mise en place d'un monitoring national des agressions contre le personnel des transports publics.



Les sections SEV-VPT TPC, tpf et MOB unies à la gare d'Aigle (VD) pour sensibiliser les usager-es et collègues à la problématique de la violence dans les transports publics et les informer sur les droits du personnel.



À Genève, action commune SEV-VPT-tpg, actives et retraitées, AS Ouest, ZPV Genève, ZPV Vaud-Bas-Valais et PV Genève.



Le section SEV-transN a distribué des flyers à La Chaux-de-Fonds, Le Locle et Neuchâtel.



Agir contre la violence? Une action bien appréciée par les usager-es, ici à Aigle.



À Thoun, des représentant-es du SEV (travailleurs) et de l'UTP (employeurs) ont soutenu ensemble la demande d'un TP sûr: contre la violence - pour davantage de respect!

BLS

40 postes supprimés

Magalie Caspard
magalie.caspard@sev-online.ch

D’ici 2030, BLS supprime 40 postes à temps plein et ferme six centres voyageurs. La cause ? Une pression croissante sur les coûts dans les transports publics. Le SEV critique cette décision et attend de l’entreprise qu’elle examine le démantèlement de postes et que des solutions sociales soient recherchées.

Durant les deux années à venir, l’entreprise doit économiser 5 millions de francs par année, en raison de la pression sur les coûts exercée par la Confédération et les cantons qui n’octroient pas suffisamment de moyens. « Pour le SEV, faire des économies dans les transports publics n’est pas la bonne solution étant donné qu’ils sont le moyen de transport le plus respectueux du climat », déclare la secrétaire syndicale SEV Katrin Leuenberger, responsable du dossier BLS. « Les mesures prévues représentent des sacrifices au niveau du personnel, mais la clientèle n’est pas non plus épargnée. BLS doit d’abord examiner toutes les autres possibilités d’écono-

mie de manière rigoureuse et les mettre en œuvre. Nous attendons de BLS qu’elle parvienne à éviter les licenciements et qu’elle puisse procéder aux suppressions de postes de manière socialement supportable et par le biais des fluctuations naturelles. »

D’ici 2030, BLS prévoit de fermer six centres voyageurs. Sont touchés les sites de Weissenbühl, Seftigen, Hasle-Rüegsau, Anet, Münsingen et Zollikofen. Pour le site de Zweisimmen, BLS examine une possible collaboration avec le Chemin de fer Montreux-Oberland bernois (MOB). Dans d’autres centres, les horaires d’ouverture seront réduits.

Baisse de la sécurité

Ce démantèlement du service public n’a pas seulement des répercussions directes sur le personnel concerné et la clientèle, mais entraîne aussi une marginalisation et une déshumanisation des gares touchées : s’il n’y a plus de personnel sur place pour donner des renseignements, il est à craindre que les dommages à la propriété augmentent et que la fidélisation de la clientèle diminue.



MICHAEL SPAHR

Sur le tronçon Berne–Langnau–Lucerne, l’accompagnement continu ne se produira plus que sporadiquement et sur la ligne Spiez–Zweisimmen, il ne sera assuré que durant la journée. Cela touche aussi bien les collaborateurs-trices que les client-es : « ces mesures amènent des détériorations dans le service à la clientèle et une baisse de la sécurité dans les trains. La pression sur les coûts ne doit pas se faire au détriment de la qualité et de la sécurité », affirme Marcel Burmeister, secrétaire syndical SEV.

Le SEV exige des garanties concrètes

Le personnel des locs travaille de manière très irrégulière. La planification des tours de service revêt ainsi une grande importance. Si BLS économise à cet endroit, cela amènera plus de stress et une plus grande charge au niveau de la santé : il faudra assurément s’attendre à un plus grand absentéisme pour cause de maladie. Une chose est sûre, les détériorations au niveau de la planification des tours se répercuteront sur l’attrait de BLS en tant qu’employeur. Le SEV est en contact avec BLS. Il attend des informations transparentes sur la manière

dont les transferts et les départs naturels pourront être utilisés et veut savoir comment l’entreprise compte décharger le personnel restant. C’est une chance que le centre voyageurs de Thoun soit repris par les CFF au deuxième semestre de 2027. Cependant, ces 9 postes à temps plein ne résolvent pas tous les problèmes. Une chose est sûre : le SEV va défendre énergiquement les intérêts de ses membres et prendre les mesures nécessaires.

.....

Comité central BLS

Quelque 40 délégué-es se sont rencontrés 3 septembre à l’hôtel Bern à l’occasion de la 2^e séance du comité central BLS. Katrin Leuenberger, secrétaire syndicale qui dirige la communauté de négociation, a expliqué avec Marcel Burmeister la situation actuelle des négos sur le développement du complexe système salarial BLS : « Le comprendre et se forger une opinion en très peu de temps, c’est beaucoup exiger des délégué-es. » Les discussions intensives ont conduit à une prolongation de la séance.

PHILIPPE SCHIBLI

Nouveau collègue au bureau d’Olten



MICHAEL SPAHR

Michael Spahr. Philippe Schibli travaille au SEV depuis le début juin en tant que coordinateur du secrétariat régional d’Olten. Il partage le bureau avec Sheila Belometti et, à eux deux, ils répondent aux demandes des membres employés à Olten ou dans les environs. Philippe soutient les sections CFF de la région Centre – de Bâle au Valais – pour ce qui concerne le recrutement des membres et l’organisation d’assemblées et d’autres événements.

Cet ancien conducteur de véhicules moteurs B100 des CFF est aussi un pur syndicaliste depuis longtemps. Avant d’être employé par le SEV, il était déjà actif pour le syndicat en tant que militant. Il siégeait à la commission centrale de la sous-fédération BAU et faisait partie des meilleurs recruteurs de notre syndicat.

Philippe Schibli, qui a aujourd’hui 50 ans, a débuté sa carrière professionnelle en tant que

maçon. Après son apprentissage en 1996, il est devenu indépendant dans cette profession. Par la suite, notre collègue a travaillé dans une entreprise de construction qui avait des contacts avec les chemins de fer. En 2002, il a commencé aux CFF en tant que monteur de voies, et il a entamé sans attendre la formation de conducteur de véhicules moteurs B100. Il a été actif durant 24 ans à la division Infrastructure des CFF. Durant les dernières années, il a également été formateur sur les nouveaux tronçons NLFA, dans le tunnel de base du Saint-Gothard. « J’étais présent lors de la mise en service du tunnel de base du Saint-Gothard. L’ouverture du plus grand tunnel ferroviaire du monde en 2016 était pour moi un moment très émouvant : lors de la cérémonie qui comptait d’éminents invités du monde entier, j’ai eu l’honneur de conduire un véhicule rail-route qui tractait un convoi avec un spectacle artistique », explique-t-il avec fierté.

Il a commencé à s’engager au SEV il y a dix ans. Dans la sous-fédération BAU, il occupait la fonction de secrétaire central. Actuellement, il est encore responsable du recrutement. Sa tâche principale au SEV est également le recrutement des membres. De plus, il soutient les sections CFF de la région Centre pour l’organisation d’événements. « En tant que militant, j’ai pu convaincre des douzaines de collègues d’adhérer au SEV durant ces dernières années. Je me réjouis de faire cela maintenant au quotidien dans le cadre de mon activité professionnelle. » En tant que coordinateur du secrétariat régional d’Olten, Philippe Schibli déclare : « Il est important que nous soyons présents sur ce site qui occupe une place centrale aux CFF. » Il est d’ores et déjà impatient de rencontrer les membres et d’avoir avec eux des échanges captivants.

PAOLA STRANGES

Personne ne peut l’ignorer

Magalie Caspard. Avec toujours un mot gentil, à l’écoute de tout le monde, Paola Stranges garde son calme dans les situations stressantes. Depuis quatre mois, celle qui s’exprime très bien en français alors qu’elle est italo-phone, assure le poste de réceptionniste-téléphoniste au secrétariat central SEV à Berne.

Lorsque Paola accueille les membres ou les collaborateurs-trices au secrétariat central, elle le fait toujours avec le sourire. Son attitude positive est contagieuse. Née à Berne, Paola est d’origine italienne. Elle affirme : « Depuis que je travaille dans un syndicat, j’ai le sentiment de faire quelque chose d’utile pour les gens. » Elle a l’habitude du contact direct dans le cadre du commerce de détail, où elle a été active pendant dix-sept ans après son apprentissage. Par la suite, elle a été assistante de direction commerciale.

Paola a aussi suivi une formation en personnel shopping et prodiguait des conseils personnalisés aux client-es, les aidant à trouver les tenues adaptées à une occasion spéciale ou à choisir le bon parfum. « J’ai eu beaucoup de plaisir à les conseiller et à rendre les gens heureux ! » raconte-t-elle.

« À un moment donné, j’ai décidé de partir et de me lancer dans quelque chose de totalement différent », révèle Paola, qui apprécie beaucoup la diversité de son travail au SEV. Selon elle, la plupart des membres sont aimables et polis. « Il arrive que certaines discussions avec des personnes en colère soient quelque peu houleuses », poursuit-elle, en misant sur la seule chose qu’il reste à faire : garder son calme. Pendant son temps libre, Paola adore danser la salsa et rêve de liberté, de Cuba et de l’art de vivre latino-américain.



MAGALIE CASPARD



Personnel des entreprises de transport privées
Section Jura

Journée Romande de la VPT 2026

Organisée par la section VPT Jura

À la Halle-Cantine du Marché-Concours, 2350 Saignelégier

Samedi 21 novembre 2026



Programme de la journée

9 h 45 à 10 h 30

10 h 30

10 h 45 à 12 h 00

12 h 00 à 12 h 15

12 h 20 env.

13 h 00

15 h 00 env.

Accueil des participantes et participants (café-croissant)

Ouverture de l'assemblée

Allocution de nos invités

Gilbert D'Alessandro, président central de la VPT

Pablo Guarino, vice-président du SEV

Matthias Hartwich, président du SEV

Divers et conclusion

Apéritif - Animation – Tombola

Repas : menu de Saint-Martin

Fin de la manifestation

Frais d'inscription
CHF 35. – par personne, à régler en espèces sur place.
Les paiements par carte bancaire ou postale ne sont pas acceptés.
Régimes végétariens et intolérances alimentaires à préciser lors de l'inscription.

Inscription
Merci de retourner l'inscription au plus tard le 10 octobre 2026 :

Jérôme Mugny
Rue du Cotay 25, 2350 Le Noirmont
E-mail : gidjaimy@hotmail.com

Transports publics

Départs indicatifs : Genève 6 h 54 | Lausanne 7 h 34 | Fribourg 7 h 17 | Sion 6 h 02
Montreux 7 h 08 | Yverdon 8 h 01 | Neuchâtel 8 h 29 | La Chaux-de-Fonds 9 h 02

Au plaisir de vous y retrouver nombreuses et nombreux !
Le comité d'organisation VPT Jura

VPT Jura | Journée Romande de la VPT 2026



Gewerkschaft des Verkehrspersonals
Syndicat du personnel des transports
Sindacato del personale del trasporto

Supporter ICT (80 %)

au secrétariat central à Berne,
pour le 1er janvier 2027 ou une date à convenir

Tu veilles au bon fonctionnement de notre IT au quotidien.

Nous recherchons pour notre secrétariat central à Berne une personne engagée et serviable pour soutenir nos collaboratrices et collaborateurs de manière compétente dans toutes les questions liées à l'informatique. Notre infrastructure informatique est gérée en collaboration avec un partenaire IT externe. Tu es la principale personne de contact pour notre personnel, tu te charges de la coordination avec nos partenaires IT et tu t'assures que nos systèmes, appareils et applications fonctionnent de manière fiable.

Tes missions

- Tu veilles au bon fonctionnement de nos systèmes informatiques et de communication.
- Tu gères notre environnement informatique, entre autres Citrix, Active Directory et Microsoft 365.
- Tu réponds aux demandes de support et aux annonces de dérangement, tu les analyses et tu trouves des solutions dans le cadre d'un support de 1er et 2ème niveau.
- Tu coordonnes les questions techniques avec nos partenaires externes et nos fournisseurs.
- Tu t'occupes de tout le cycle de vie de notre hardware, de la commande à l'installation, ainsi que du remplacement des ordinateurs portables et imprimantes.
- Tu installes et configures le hardware et le software et en assures la maintenance.
- Tu soutiens notre personnel dans les questions liées à l'informatique et tu donnes des formations.
- Tu gardes un œil sur nos systèmes et réseaux et tu participes aux analyses et suppressions de dérangements.
- Tu documentes les processus, les solutions et le savoir-faire

Ton profil

- Expérience dans le domaine du support IT, idéalement dans un environnement similaire
- Bonnes connaissances de Windows, Microsoft 365 et des environnements client et serveur
- Connaissances de base ou bonnes connaissances dans le domaine des réseaux
- Une expérience des applications et bureaux virtuels Citrix constitue un avantage
- Intérêt pour les contacts directs avec les utilisateurs et sens aigu du service
- Capacité à travailler de manière autonome, structurée et axée sur les solutions
- Très bonnes connaissances de l'allemand et connaissances du français; d'autres langues sont les bienvenues

Ce qui te caractérise

Tu aimes t'impliquer, analyser les problèmes de manière systématique et garder une vue d'ensemble lorsque plusieurs demandes arrivent simultanément. Tu communique de manière compréhensible, tu vas volontiers vers les autres et tu trouves des solutions pragmatiques.

Nous te proposons

Une activité variée et indépendante avec une grande marge de manœuvre. Tu travailles dans un environnement collégial où tes compétences en informatique sont mises en avant. Tu profites au SEV de conditions de travail modernes et progressistes.

Tu as des questions ?

Stephan Schütz, responsable IT et service des membres, te donne volontiers des renseignements complémentaires : Tél. 031 357 57 57

Ce poste t'intéresse ?

Nous nous réjouissons de recevoir ta candidature électronique complète à l'attention de : Angela Meili, responsable des services internes et de la gestion administrative du personnel, personal@sev-online.ch
Pour de plus amples informations sur le SEV : www.sev-online.ch

VPT LAC LÉMAN

Sortie d'été et
repas d'automne 2026

Le Comité. Le groupement des retraités de la VPT Lac Léman a une nouvelle fois réussi sa sortie d'été 2026 le 21 août dernier ! En effet, nous étions 29 participants à prendre le car au départ d'Ouchy à destination de Sainte-Croix (Jura) afin de visiter, après une pause-café durant le trajet, le Musée d'art mécanique et du patrimoine régional.

Nous avons eu le plaisir de la visite guidée qui nous a permis de découvrir et surtout de mettre en mouvement ces extraordinaires mécaniques anciennes. Ce véritable voyage dans le temps a beaucoup impressionné l'ensemble des participants.

A l'issue de cette visite, notre car nous a conduits aux « Hôpitaux neufs » dans le Doubs, au très bon restaurant « Edelweiss ».

Nous avons commencé par un apéritif offert par la caisse du Groupement, avant de déguster un excellent repas composé de poisson, de veau et d'un dessert, le tout dans une très bonne ambiance ! Puis ce fut le retour à Ouchy en fin de journée. Tous les participants ont été enthousiasmés par cette sortie, placée sous le signe de la bonne humeur, de la découverte et de la convivialité !

Nous rappelons à nos membres du Groupement des retraités de la CGN que notre prochaine sortie aura lieu, selon la tradition, à l'auberge de la « Fleur de Lys » le jeudi 5 novembre prochain et qu'ils recevront, en temps utile, toutes les informations nécessaires ainsi que les bulletins d'inscription. Au plaisir de vous y retrouver nombreux.

PV BIENNE

En route pour la « reine des montagnes »



Robert Drewes. Par un temps d'été magnifique, le voyage de section a débuté le 19 août en direction d'Olten. 32 membres avides de découvertes se réjouissaient de rejoindre le Rigi Kulm comme destination. L'organisateur Martin Demisch avait convié le groupe à un apéritif avec boissons et dips de légumes à 10 h 45. Toutes les personnes présentes n'ont pas remarqué la pierre représentée, qui documente le partenariat conclu en 2009 entre les montagnes Rigi et Emei Shan (province du Sichuan, Chine). Le 31 juillet 2015, la pierre chinoise d'Emei, pesant huit tonnes, a été dévoilée sur le Rigi Kulm.

Nous nous sommes ensuite rendus en train à Rigi Kaltbad-First, où nous étions attendus pour le dîner au restaurant de montagne Alpina. La soupe, les älplermagronen « Alpine » aux herbes, le jambon, le lard sauce au fromage à la crème, ainsi que le « Karamellköppli » à la crème et au café ont beaucoup plu à tout le monde. Après une visite individuelle de Rigi Kaltbad, nous avons pris le train de 15 h 14 (quatre minutes d'avance) en direction de Vitznau. Une traversée « chaude » en bateau nous a menés à Lucerne avec 15 minutes de retard. Les trains prévus vers Bienne et Berne n'ont pas pu être atteints. Malgré tout, tous les participants et toutes les participantes ont finalement réussi à rentrer chez eux grâce à des trains de correspondance.

Un grand merci à Martin Demisch et Francis Wessner pour cette organisation parfaite. J'espère que nous nous reverrons lors de la randonnée d'automne du 8 octobre.

SOUS-FÉDÉRATION PV

Un changement important et imminent au sein du Comité central

Alex Bringolf. Tout a une fin : un changement important a été annoncé au sein du Comité central de la PV lors de sa séance du 18 août. Le président central Roland Schwager a annoncé sa démission pour fin 2027 au plus tard. Dans une lettre personnelle, Roland Schwager a également informé les président-es de section de sa démission. Fort de l'expérience d'une bonne collaboration au sein du CC, le secrétaire central Alex Bringolf a fait part de son intérêt pour une candidature. Il existe donc différents scénarios possibles pour la succession du président central et le CC s'efforce de s'adapter au mieux à ces situations. Il incombera au Comité central PV de préparer les élections en vue de l'Assemblée des délégué-es de mai 2027. Il va sans dire que les sections seront régulièrement informées de l'état d'avancement. Les personnes intéressées peuvent également se renseigner auprès des deux vice-présidents de la PV et des titulaires des fonctions.

La caisse centrale est en bonne voie

Il n'y a rien de nouveau à signaler concernant les finances de la PV ; la caisse centrale va bien. L'agenda 2027 a été approuvé et transmis aux présidences des sections. Le caissier central, Daniel Pasche, a effectué les réservations nécessaires pour l'AD du 27 octobre et va recueillir les inscriptions des délégué-es. Outre l'adoption du budget 2027 et l'examen des rapports, les délégué-es assisteront à une conférence sur l'intelligence artificielle (IA) et son application aux personnes âgées.

Le 29 novembre, on votera sur le financement de la 13^e rente AVS. Au terme de discussions qui ont semblé interminables, les Chambres se sont finalement mises d'accord sur une augmentation de la TVA de 0,4 %, la portant à 85 % à compter de janvier 2027. Si cette augmentation était rejetée, les voix des partis de droite réclamant un relèvement de l'âge de la retraite se feraient encore plus fortes. Le Comité central recommande donc à nos membres d'approuver l'augmentation de la TVA.

Nombre de membres PV en baisse continue

Malheureusement, le nombre des membres PV ne cesse de baisser, alors même que les départs à la retraite se multiplient. Il va de soi que, pour les retraité-es, la protection juridique professionnelle n'est plus nécessaire. Pour les collègues à la retraite, il existe une protection juridique qui défend les intérêts des membres en cas de litige avec les institutions de prévoyance.

Le CC élaborera, en collaboration avec l'équipe de recrutement du SEV, une stratégie visant à éviter les démissions liées au départ à la retraite. Sur le site Internet du SEV ainsi que sur celui de ses sous-fédérations, la notoriété de la PV doit être accrue. Les cotisations des retraité-es contribuent, elles aussi, au financement du SEV.

Le président Roland Schwager a clos la séance, en annonçant la prochaine réunion à Sargans.

SOUS-FÉDÉRATION ZPV

Les températures, pas les seules à échauffer les esprits...

Service de presse ZPV. Le 12 août 2026, les membres CC de la ZPV, la sous-fédération du personnel des trains, se sont retrouvés après les vacances d'été à Langnau pour leur 3^e séance. Mis à part le ralentissement du rythme des séances, on ne peut pas vraiment parler de vacances, car depuis l'assemblée des délégué-es nous ne nous sommes pas ennuyés une minute. À l'occasion de la *discussion sur les priorités avec la direction AC* le 18.08., le président central ZPV Ralph Kessler et le secrétaire syndical SEV René Zürcher ont mis en avant trois thèmes principaux :

- Le soi-disant projet sur les engagements mixtes trafic régional/trafic grandes lignes dans la région ouest qui n'a jamais fait l'objet d'une communication.
- Les engagements AC FK dans le trafic grandes lignes : le projet s'est terminé à la fin juin et on est tout simplement passé à la situation actuelle. Les engagements ne sont pas réfléchis jusqu'au bout et l'application laisse à désirer. La ZPV va exiger une pause dans le processus, suivie d'un état des lieux, afin de clarifier quelles sont exactement les tâches des AC FK dans le trafic grandes lignes et où ces collaborateurs-trices doivent être affecté-es.
- Nous constatons en outre, une fois encore, que les tours de service sont modifiés pendant les absences telles que les vacances ou les jours libres. Nous aimerions mentionner très clairement le droit de ne pas être joignable pour le personnel en dehors du temps de travail selon l'article 61, al. 3 de la CCT. De telles modifications dans les tours relèvent du risque entrepreneurial

des CFF et le personnel n'est aucunement tenu de consulter les modifications des tours en dehors des heures de service. Les CFF devraient réviser l'aide-mémoire PEP sur les délais de répartition depuis mars 2023, toutefois, cela n'a pas encore été fait à ce jour.

Affaires actuelles ZPV

L'introduction du nouvel outil de répartition «IVU.rail» a été repoussée du changement d'horaire de décembre 2027 à celui de décembre 2028. Ceci afin de réduire quelque peu la pression. Nous sommes toujours d'avis que ce changement ne devrait pas être effectué lors d'un changement d'horaire, étant donné qu'alors les trains sont remis dans d'autres endroits et qu'une défaillance du système juste à ce moment impliquerait des restrictions massives dans l'exploitation. Sur le thème de la *violence dans les trains*, il y a eu le 13.08.2026 une nouvelle table ronde à laquelle les CFF étaient aussi invités. Ce thème est d'autant plus brûlant que le 25 juillet, dans un train régional BLS (ligne S4) entre Hasle-Rüegsau et Berthoud, il s'est produit un événement lors duquel des coups de feu ont été tirés. Contrairement à l'Allemagne où des mesures concrètes sont prises, les CFF ont une position encore très passive. Nous attendons que les choses bougent pour notre sécurité, mais en vain. Dans le projet Processus de départ orienté vers la clientèle (*en allemand KOA, ndr*), il y a eu un nouveau *sounding board*. Il en est ressorti que la vague de chaleur n'indispose pas seulement le personnel et les voyageurs, mais aussi nos outils de travail, car,

GRILLADE À LA CENTRALE D'EXPLOITATION

Rencontres et échanges au centre de l'attention

Andreas Lüdin. Environ 130 collaborateurs et collaboratrices de la Centrale d'exploitation (CE) CFF Centre (BZ Mitte) et des membres de la sous-fédération SEV BAU se sont retrouvés le 24 août pour la grillade annuelle de la CE. Cet événement a offert un espace pour discuter, échanger et créer des liens.

Lundi midi, près du Velobox de la CE Mitte, on n'a pas seulement grillé, mais aussi discuté et ri. Environ 130 personnes ont répondu à l'invitation de la sous-fédération SEV AS pour la grillade annuelle de la CE.

Les collaborateurs et collaboratrices de la Centrale d'exploitation CFF Mitte ainsi que les membres de la sous-fédération SEV BAU ont mis à profit cette pause de midi commune pour se rencontrer en dehors du quotidien professionnel. Autour d'une saucisse, d'une option végété, de boissons et d'un dessert, de nombreuses discussions ont émergé – sur le travail, l'actualité et l'engagement commun au sein du SEV.

L'événement a été initié et principalement organisé par la sous-fédération SEV AS, en particulier par Regula Buri et Andy Matano de la section Mitte (Centre).

La sous-fédération BAU a participé à l'événement ; Thomas Kaderli, de la section Suisse du Nord-Ouest, a apporté son soutien à l'organisation. Le président central de la sous-fédération AS était lui aussi à l'œuvre devant le grill.

La grillade de la CE montre à quel point les rencontres personnelles sont importantes. Dans le quotidien professionnel, il reste souvent peu de temps pour des échanges approfondis.

Cet événement annuel offre un cadre simple pour cela et renforce la cohésion entre les différents groupes professionnels.

Les membres qui souhaitent également organiser un événement dans leur section peuvent s'adresser à tout moment à leur président-e de section.



Environ 130 collègues ainsi que des membres du SEV ont profité de la grillade de la CE près du Velobox de CE Mitte pour un moment convivial autour d'un repas de midi et des discussions.

en cas de canicule, nos téléphones de service ont besoin de plus de temps pour transmettre les données des assistant-es clientèle aux mécanicien-nés de locs. De plus, il s'est avéré qu'en cas de dérangement au niveau de KOA, l'appel de groupe devenait compliqué, c'est pourquoi une solution de secours a été introduite : les assistant-es clientèle se trouvent dans le train à l'heure du départ et c'est le-la mécanicien-ne qui décide de partir. À la suite de discussions intensives, il s'est avéré que les membres CC ne sont pas d'accord avec cela et qu'ils exigent que la solution de secours fasse l'objet d'une nouvelle réflexion. Dans toute l'Europe, nous sommes les seuls à déléguer au personnel des locs la fermeture des portes dans les trains accompagnés du trafic grandes lignes.

Des sections

Des rapports des sections, nous avons appris que cette année encore la situation avec les bagages et les vélos a engendré de grands défis durant la période des vacances, car les directives en matière de sécurité (par exemple les trajets à travers les tunnels de base du Lötschberg et du Saint-Gothard ou les chemins de fuite) doivent être respectées. Malheureusement, tous les chefs de team ne comprennent pas l'importance du stress pour nous dans de tels moments et ils font des reproches au personnel concerné au lieu de le soutenir. Après notre intervention, la direction KBC a décidé de renoncer aux feedbacks demandés par les chefs de team dans le cadre du projet de développement-chef AC. Cela a été reçu très positivement par le personnel concerné. Au RhB, les bases ont été définies pour l'événement pour les membres ZPV RhB du 17 décembre 2026 à Davos. Le comité régional a soulevé beaucoup de thèmes pour les prochaines négociations sur la CCT d'entreprise. Après une mise à jour en juin, l'appli Afe pour l'autorisation de départ ne fonctionne soudain plus, car tout à coup, il est possible d'envoyer plusieurs fois l'autorisation de départ malgré le signal fermé. On est tout de suite revenu à la bonne vieille méthode (boîtier, signe de la main, poste de communication). On

travaille à la résolution du problème. Aussi bien les rapports des CFF que celui du RhB font état de l'offre transfrontalière « Pass Jeune Grand Est sans frontière », qui occasionne maintes difficultés lors des contrôles. On souhaite qu'à l'avenir de telles offres soient mieux réfléchies et examinées aussi au regard des conflits possibles qui pourraient être engendrés (analyse des risques).

Application des BAR 2026/2028

Des discussions intensives concernant *l'accord complémentaire sur les temps pour les travaux accessoires* montrent clairement que les membres CC veulent une nouvelle réflexion au sujet de ce document étant donné que, jusqu'ici, la comptabilisation correcte des temps pour les travaux accessoires, supplément de temps inclus (lorsque ceux-ci se produisent à la fin d'un tour à la suite d'un retard), n'est pas garantie. Les CFF ont procédé à des mesures du *temps lors des contrôles finaux*. Cependant, étant donné que le temps nécessaire aux voyageurs pour descendre du train n'a pas été pris en compte, nous ne sommes pas d'accord avec ces mesures. La ZPV également a fait des mesures et a obtenu des résultats différents. De notre point de vue, les chiffres des CFF ne sont pas représentatifs et ils sont erronés. Pour cette raison, le CC a décidé de continuer d'appliquer la réglementation actuelle – le cas des duplex TGL devrait être intégré dans les BAR en tant qu'adaptation rédactionnelle.

Honneurs

Matthias Müller a démissionné de son poste de président de section de la section ZPV Säntis-Bodensee, de même qu'Ueli Eggenberger de son poste de représentant de la jeunesse ZPV. La ZPV remercie ces deux collègues pour leur grand engagement et leur souhaite plein succès pour l'avenir. Dans toute la Suisse, les gens se préparent pour la journée d'action contre la violence dans les transports publics du 3 septembre 2026. C'est également le cas des sections ZPV Luzern, Bern, Olten, Genève et Zurich. Nous espérons pouvoir compter sur un grand nombre de participant-es ainsi que sur un bon écho dans les médias.

INITIATIVE "BAISSE D'IMPÔT POUR TOUS - REDONNER DU POUVOIR D'ACHAT À LA CLASSE MOYENNE"



Priver l'État de moyens pour organiser des cadeaux fiscaux aux plus riches: l'initiative 12% replongera le Canton dans l'endettement. La suite, on la connaît: des coupes dans les subsides à l'assurance-maladie et dans les services publics, comme les transports. Il faut refuser cette arnaque.

Pierre-Yves Maillard
Conseiller aux États

Le 27 septembre 2026

NON

À L'ARNAQUE FISCALE DES 12%

12%

HOPITAUX
ÉCOLES
SUBSIDES

NÉGOCIATIONS SALARIALES

Hausse exigée: de 2 à 3%

Yves Sancey. L'Union syndicale suisse (USS) revendique pour 2027 des augmentations générales de salaire d'au moins 2,5 %. Cette hausse se décompose comme suit: 0,6 % pour compenser le renchérissement enregistré cette année; 0,3 % pour couvrir l'augmentation des primes d'assurance-maladie; 1 % au titre de la participation des salariées aux gains de productivité; 0,6 % pour compenser la perte de pouvoir d'achat accumulée depuis 2016.

Lors d'une conférence de presse, le président du SEV, Matthias Hartwich (photo), a précisé que les revendications salariales du SEV varient selon les entreprises et sont élaborées « de bas en haut » par les différentes instances syndicales concernées.

Les principales revendications du SEV: 0,4 à 0,8 % pour compenser le renchérissement annuel; 0,5 à 1,5 % au titre du rattrapage du renchérissement accumulé et de la progression de la productivité; 1,1 à 1,5 % pour les systèmes salariaux. Au total, le SEV estime ainsi que les salaires devraient augmenter de 2 à 3 % selon les entreprises et les situations.



MARKUS FISCHER

TRAPHEAC

Le questionnaire annuel de suivi est ouvert !

Participez jusqu'au 30 septembre



Nous comptons sur vous !

SOLIDARITÉ SYNDICALE

TS Romandie à la CGT d'Annemasse



LDO

Yves Sancey. Mardi 25 août, à l'initiative de TS Romandie (qui regroupe le personnel technique du SEV), une délégation romande s'est rendue à Annemasse pour rencontrer celle de la CGT Cheminots Alpes et visiter le Technicentre SNCF. Ce petit atelier de maintenance, mis en service en 2019, est entièrement dédié à l'entretien des rames Régiolis qui circulent sur le réseau Léman Express. Tout est fait pour faciliter le travail, l'accès et la sécurité pour cette tâche. Passerelles pour accéder aux toitures, fosses et vérin pour démonter les essieux, tout est réfléchi autour de ce train.

Nicolas Denizot, Jean-Paul Rossetto et Fabrice Guigon, délégués CGT de la région, ont fait visiter les lieux à l'équipe de TS Romandie et partagé avec elle leur vision du travail et de l'engagement syndical.

Une heure d'info syndicale... et un combat contre la vie chère

Cette visite a coïncidé avec une séance d'information syndicale: en France, chaque cheminot-e a droit à une heure tous les deux mois pour s'informer sur l'actualité syndicale. Nos collègues français y ont présenté leur mobilisation contre la vie chère. En février, l'atelier s'était mis en grève: les salaires sont calculés sur une moyenne nationale française, alors qu'à Annemasse, tout près de la frontière suisse et de ses travailleurs frontaliers, le coût de la vie explose. Trouver un logement y relève du parcours du combattant et les rares logements disponibles sont hors de prix.

Cette mobilisation a permis aux camarades tricolores d'arracher une prime mensuelle, même si la date de son versement reste floue et que les collègues attendent toujours une réponse claire de la SNCF. Conséquence de ce coût élevé de la vie: l'atelier souffre d'un

sous-effectif chronique, le personnel du Technicentre n'y restant en général que peu de temps avant de demander une mutation.

Des «conquis» sociaux qui donnent à réfléchir

« Cet échange nous a aussi permis de mesurer l'écart entre nos acquis respectifs, explique Sylvian Sahli, président de TS-Romandie, vice-président TS et membre du Comité SEV. Chez eux: douze jours de formation syndicale par an, financement par la SNCF de structures sociales et sportives... Des «conquis», comme disent nos camarades CGT, bien plus solides que les nôtres », rigole-t-il.

Autre enjeu de taille pour nos collègues: les élections présidentielles à venir. Comme le résume Fabrice, être indépendants politiquement ne signifie pas être neutres. La CGT interpellera les candidat-es sur les services publics et les transports, et formulera des recommandations de vote selon les programmes.

La rencontre s'est terminée autour d'une pizza, entre des discussions sur la politique des transports, la privatisation programmée du trafic voyageurs – un problème qui touche déjà nos collègues hexagonaux et qui frappera directement la région Auvergne-Rhône-Alpes en 2032 – et des anecdotes militantes. « De premiers sujets communs se sont déjà dessinés, notamment sur des enjeux internationaux », ajoute Sylvian. Et de préciser: « Le 29 octobre, nous aimerions pouvoir présenter les ateliers CFF d'Yverdon à nos camarades de la CGT: les liens continuent de se tisser. Car nous devons penser le syndicalisme au-delà de nos métiers et de nos pays. Même si l'histoire, la culture et les législations ne sont pas exactement les mêmes, il est important de défendre nos conditions de travail, ici et là-bas. »

HOMMAGE À VINCENT VALLAT

Jura, syndicalistes en pleurs



LDO

Jean-François Milani, ancien président de l'USJ. Vincent Vallat n'est plus. Le 21 août dernier, il est décédé à l'âge de 62 ans des suites d'une maladie. Auteur, chanteur, compositeur, le barde des Franches-Montagnes animait les fêtes du 1^{er} Mai depuis très longtemps. De Delémont à Saignelégier, de Porrentruy à Moutier, Vincent Vallat savait mettre l'ambiance,

réunissant les camarades autour de la table au son de bonnes chansons françaises, classiques, combatives ou revendicatives. Il faisait bon refaire le monde, et grâce à lui et à ses chansons, nos luttes verbales avaient du sens. Bien avant la date fatidique du 1^{er} Mai, les militants nous interrogeaient: « Vincent sera-t-il là? ». Oui, il le sera. Finalement, c'est bien lui qui maîtrisait le micro, assumait la dernière prise de parole, contribuant au succès de la manifestation.

Aujourd'hui, il est logique de rendre hommage à notre camarade, qui nous a accompagnés depuis tant d'années. Notre « pote » à tous et toutes, « l'ami des syndicalistes » comme il aimait se définir amicalement.

Le monde syndical jurassien perd un de ses précieux soutiens, un ami d'un long compagnonnage. Merci Vincent pour ce chemin parcouru ensemble. Adieu l'Artiste.

SEV et sous- fédérations

21. 11. Journée VPT Romandie

Journée VPT Romandie 2026 à Saignelégier. Cette année, la journée VPT Romandie se déroulera dans un lieu tout particulier : la traditionnelle Halle-Cantin du Marché-Concours à Saignelégier, quelques jours après les festivités jurassiennes de la Saint-Martin. Au programme : des thèmes syndicaux d'actualité, des rencontres et de nombreux échanges entre collègues de toute la Suisse romande. Venez nombreux
Accueil à 9.45h. Ouverture de l'Assemblée à 10.30h.
10.45–12.00h, Allocution de nos invités :
– Gilbert d'Alessandro, Président central VPT
– Pablo Guarino, Vice-président SEV
– Matthias Hartwich, Président SEV 12.20h (env.) : apéro. 13h: dîner (menu Saint-Martin).
Détails du programme de la journée, inscriptions et trajets en transports publics: page 7.

18.2. 2027 Conférence romande des sections Lausanne

Conférence des sections 2027. Veuillez réserver cette date. Des informations détaillées ainsi qu'une invitation à vous inscrire vous parviendront ultérieurement. Comme d'habitude, les sections seront informées et invitées séparément.
09.30–16.00h, Lausanne, Espace Dickens (les détails suivront avec l'invitation).

Retraité·es

22.9. PV Genève

Invitation au Café des dames.
Chères collègues
Comme un tiers des membres de notre section de pensionné·e·s CFF, vous vivez seule et nous espérons que cette situation est bien vécue.
Ces nombreuses dames seules, nous souhaitons traditionnellement les rencontrer pour un moment organisé spécialement pour elles, savoir peut-être ce que nous pourrions faire de plus ou de mieux et pour les remercier de leur fidélité.
Nous vous invitons à une réunion autour d'un café ou autre chose qui vous fera plaisir

mardi 22 septembre dès 14.30h à la cafétéria de l'UOG, place des Grottes 3 à Genève, lignes 14, 18, 3 arrêt « Lyon », lignes 6, 9, 10, 19 arrêt

« Cornavin »
Ce sera sans façon, sans ordre du jour, seulement un moment où quelques membres du comité seront à votre disposition et à votre écoute. Si une personne qui n'est pas membre du SEV souhaite vous accompagner, elle sera la bienvenue.

Un petit coup de fil au 076 332 93 70 en laissant éventuellement un message ou un mail à serge.anet@sunrise.ch permettra de réserver de la place à la cafétéria et de mettre quelque chose à grignoter sur les tables.

Merci d'avance.

24. 9. PV Fribourg

Soupe de chalet au Gros-Prarys sur les Monts de Marsens.
Les organisateurs sont heureux de vous accueillir à la traditionnelle soupe de chalet. L'accès est assuré par bus TPF pour Marsens, départ de Fribourg à 11.06h, arrivée à Marsens à 11.56h. Le retour de Marsens est fixé à 15.55h ou à 16.17h, avec arrivée à Fribourg à 16.50h ou à 17.01h. Les participants en transports publics avisent l'organisateur pour organiser le transport depuis l'arrêt de Marsens (village).
La soupe de chalet et les cafés sont offerts. Les desserts sont les bienvenus, merci d'avance !
Boissons à disposition sur place à prix raisonnables. La rencontre a lieu par n'importe quel temps.
Pour les besoins d'organisation, nous vous prions instamment d'annoncer votre participation, avec votre conjointe/conjoint/partenaire, et vos amis bienvenus en précisant les noms et prénoms à l'organisateur, Daniel Trolliet, portable 079 794 48 78 ou par mail à l'adresse daniel.trolliet@hotmail.com jusqu'au samedi 19 septembre à 12h !

29.9. PV Neuchâtel

Assemblée d'automne. Dès 11.45h. Lieu: Hôtel des Communes Les Geneveys-sur-Coffrane
Tous les détails en temps voulu.

7.10. PV Vaud

Course.
S'inscrire dès maintenant pour un **coût de 65.–frs par personne** (frais du car pris en charge par la section).
Horaire à l'aller pour rejoindre la gare de Vallorbe :
Lausanne dép. 07.57h – Vallorbe arr. 08.43h / Yverdon bus dép. 08.05h Vallorbe arr 08.50h/
À la gare de Vallorbe, un service de car nous prendra en charge pour le restant de la journée et le retour en gare de Vallorbe.
Programme du jour :
Visite de la fruitière du Fort St-Antoine (visite de 09.30h à 11h).
Après la visite de la Fruitière, vers les 11.30h, le car Jeanneret nous emmènera jusqu'au point de départ du train du « Coni'fer », où, en roulant,

nous partagerons un apéritif. Le repas sera servi dans un wagon «Orient-Express» du train du «Coni'fer». Un **menu franc-comtois** vous propose : Croûte aux champignons / Rôstis / Saucisse de Morteau / Salade verte / Comté / Tarte aux fruits / comprenant en sus 1 bt vin et 1 bt eau pour 4 personnes.
Sur place vous aurez un moment pour dégourdir vos jambes. Dès 14h départ du train pour Les Hôpitaux. Le dessert et café vous seront servi durant le voyage retour. Retour sur Vallorbe : 15h dép. du car Jeanneret depuis le dépôt du train du «Coni'fer» pour la gare de Vallorbe
Horaire de retour de puis la gare de Vallorbe :
Vallorbe train dép. 15.42h – Lausanne arr 16.33h / Vallorbe Bus dép 16.10h – Yverdon arr 16.56h.
Important : pour le repas dans le train, il faut un quorum de 30 personnes ! (nous sommes 20 au 15.08.2026).
Veuillez-vous munir de bonnes chaussures et d'une pièce d'identité.
Frais de transports de votre domicile à Vallorbe et retour : à votre charge.
Renseignements et inscriptions jusqu'au 25 septembre 2026
Chez Dominique Tissières
tél. 079 176 77 16 ou
domi.tissieres@bluewin.ch

8.10. PV Bienne

Balade d'automne: à pied au couvent. 9.16h départ de la voie 2 du train en direction de Olten, puis Langenthal. À Langenthal, un café et des croissants nous attendent. Nous reprenons la route vers 11 heures pour une randonnée d'une heure en direction de Saint-Urban. Dîner au « Klostergasthaus Löwen ». Après avoir repris des forces, nous marchons pendant une heure et demie jusqu'au parc animalier de Langenthal. Les participants qui ne souhaitent pas se joindre à nous l'après-midi peuvent prendre le train de retour depuis St. Urban vers Bienne. Selon l'option choisie, chaque personne est responsable de son propre titre de transport. Les organisateurs Peter et Ruth Habegger se réjouissent d'accueillir de nombreux participants.

Inscription souhaitée au plus tard le 5 octobre 2026 en indiquant votre nom et votre numéro de portable à l'adresse peschehabegger@gmx.ch ou par téléphone ou WhatsApp au 079 677 03 13. *Le comité*

sev-pv.ch/sektionen/biel-bienne
9h, Gare de Bienne, devant Coop – Pronto (côté Pl. Walser), Biel – Bienne

8.12. PV Neuchâtel

Fête de fin d'année.
Dès 11.45h: apéritif,
12.15h: dîner,
14.30h: Fête de Noël
Lieu: Hôtel des Communes Les Geneveys-sur-Coffrane
Tous les détails en temps voulu.

FORMATION – SEV Prochains cours

Si le nombre de formation est limité pour les cours Movendo (voir ci-dessus), ce n'est pas le cas des offres de formation organisées directement par ée SEV, pour lesquelles il n'y pas de restriction d'inscription dans la limite des places disponibles.
Profitez de ces offres de formation SEV, il reste des places !

Dynamique de groupe et fonctionnement d'un comité 5 novembre / 09.15–16.30h
Lieu: Secrétariat SEV, Espace Dickens. Organisateur/trice: SEV
Intervenant : Stéphane Montangero
Contenu : Communication, écoute active, gestion de séance, reformulation. Public cible : Membres des comités des sections SEV.

SOCIÉTÉ DES RETRAITÉS TL ET AFFILIÉS

Belle sortie d'été à Chanaz

Danièle Ruchonnet vice-Présidente de la société des retraités TL et affiliés . Notre sortie d'été du 25 août a eu un vif succès. 44 membres étaient présents au départ de la Blécherette pour la destination de Chanaz.
Après un apéritif nous avons goûté au diot de Savoie. Et pour une digestion calme, nous avons embarqué sur un bateau pour découvrir le canal de Savières, ainsi que de son écluse, qui nous a fait passer du canal au Rhône et retour par l'écluse, au point de départ où nous attendait notre car pour le retour avec une petite pause sur l'aire d'autoroute. Nous avons retrouvé notre point de départ à la Blécherette ou nous nous sommes dit « rendez-vous le 17 novembre pour la sortie chasse » où une convocation pour vous inscrire vous sera envoyée en temps voulu.

COURS – MOVENDO

Informations et inscriptions :
www.movendo.ch, tél: 058 218 00 00, info@movendo.ch
La retraite, ça se prépare avant ! (7.–8.12.)
Comment faire aboutir ses demandes

sur son lieu de travail (16.–17.11.)
Parler en public, le débat (2.11.)
Droit des étrangers·ères : situation et perspectives (5.–6.11.)
Gérer les agressions dans les services publics – asa (15.–16.10.)

IMPRESSUM

SEV – le journal du Syndicat du personnel des transports paraît toutes les trois semaines, ISSN 2624-7828.
Tirage: 8189 ex. (total 30322 ex.), certifié REMP au 12 mars 2026.
Editeur: SEV, www.sev-online.ch
Rédaction: Michael Spahr (réd' en chef), Renato Barnetta, Magalie Caspard, Markus Fischer, Veronica Galster, Anita Merz, Yves Sancey, Tiemo Wydler.
Adresse de la rédaction: Journal SEV, Steinerstrasse 35, case postale, 3000 Bern 6, 031 357 57 57, journal@sev-online.ch
Abonnements et changements

d'adresse: mutation@sev-online.ch, 031 357 57 57. Abonnement annuel pour non-membres: CHF 40.–.
Annonces: Syndicat du personnel des transports SEV, Annonces, case postale, 3000 Bern 6, 031 357 57 57, zeitung@sev-online.ch,
Pré-presse: CH Regionalmedien AG
Imprimerie: CH Media Print AG, chmediaprint.ch
Le prochain journal paraîtra le 9 octobre. Délais pour les annonces et l'agenda: 28 et 29 septembre à 12h.

Matthey Hélène; 1938; Veuve de Edouard, Penthalmaz, PV Vaud.
Müller Daniel; 1949; Zugchef National /Chef de train national, Martigny, PV Vaud.
Stettler-Büschen Ruth Lina; 1935; Veuve de Maurice, Zweisimmen, PV Biel-Bienne.
Waser Gérard; 1939; Chef du mouvement, St-Prex, PV Vaud.
Si vous souhaitez que le nom d'un parent décédé soit publié, envoyez un e-mail à : journal@sev-online.ch

Agenda 11/26

ABSENTÉISME ET SANTÉ AU TRAVAIL

Traquer les causes, pas les malades

 **Yves Sancey**
yves.sancey@sev-online.ch

Un rapport du Conseil fédéral confirme une forte hausse des absences pour raisons de santé. Si le coût pour les entreprises est bien documenté, celui supporté par les salarié-es l'est moins. Au-delà des chiffres, une question demeure: qu'est-ce qui rend les travailleurs aussi malades et comment changer cela ?

Publié le 19 août en réponse au postulat Gutjahr (UDC/TG), le rapport du Conseil fédéral sur les absences et arrêts maladie au travail dresse un état des lieux inédit. En 2024, les absences pour raisons de santé ont atteint 407 millions d'heures, soit 8,5 jours par poste à temps plein – une hausse de plus d'un tiers depuis 2010 – davantage chez les femmes (9,5 jours) que chez les hommes (8 jours). Les professions les moins qualifiées et les plus exposées aux contraintes physiques et au stress sont les plus touchées.

Des coûts aussi pour les salarié-es

Le rapport indique que ces absences pour raisons de santé occasionnent des coûts chiffrés en 2022 à 12,7 milliards de francs, financés à 61,6 % par les employeurs, 36,4 % par les assurances perte de gain (LCA) et 2 % par la LAMal. Si le Conseil fédéral évalue les charges supportées par

les entreprises, l'USS rappelle qu'il « reste en revanche muet sur les coûts, pourtant considérables, supportés par les travailleuses et travailleurs. » En 2022, ceux-ci sont estimés à 4,2 milliards de francs, soit 1100 francs par salarié-e. Une grande partie de cette somme est financée par les salarié-es eux-mêmes au travers des primes d'assurance. S'y ajoutent des pertes salariales sensibles. L'indemnité en cas de maladie ne couvre généralement que 80 % du salaire.

Derrière le constat chiffré, une grande divergence existe entre représentants des patrons ou ceux des salariés sur la manière de faire baisser ces atteintes à la santé et de réduire ces absences. Du côté de l'USS, on déplore que le rapport décrit les symptômes budgétaires, sans jamais interroger l'origine des maladies. Ces hausses sont avant tout à chercher du côté de « la pression au travail [qui] s'est intensifiée » et de la dégradation des conditions de travail devenues « éprouvantes » : pression du temps, manque de personnel, horaires irréguliers et disponibilité permanente. Pour elle, « les travailleurs et travailleuses des professions physiquement ou psychologiquement exigeantes, comme la vente, la construction, le transport, la santé, le social ou de nombreux services, sont particulièrement concernés. [...] Les entreprises doivent garantir des effectifs suffisants, prévoir des plans de service fiables, assurer le respect strict des durées de travail et de repos, ainsi que mettre en œuvre

des mesures efficaces contre la pression excessive liée au temps et à la performance. » Pour l'USS, l'État doit agir lui aussi. C'est pourquoi elle demande « un renforcement significatif des mesures d'application et de prévention. »

Pour les entreprises, l'accent n'est pas mis sur les causes de la maladie, mais sur les abus supposés de certains travailleurs qui obtiendraient trop facilement des certificats médicaux auprès des médecins qui les délivreraient de plus en plus souvent de manière frauduleuse. En ce sens, la conseillère nationale UDC thurgovienne qui a lancé le postulat à la base de ce rapport, l'entrepreneuse Diana Gutjahr, avait lancé une motion – acceptée en mars au National – demandant un assouplissement du secret médical pour lutter contre les certificats médicaux dits de complaisance. Le Conseil fédéral s'oppose à cette idée, jugeant que les outils légaux existants suffisent. Le corps médical et la FMH s'y opposent aussi.

Chasser les malades ou soigner le travail ?

Le rapport du Conseil fédéral a le mérite de tenter de proposer des mesures visant à empêcher ou à réduire les absences au travail et à favoriser activement le processus de retour. Il évoque – malheureusement sans trop développer – des mesures louables axées sur l'environnement de travail « consistant à aménager les conditions de travail de telle sorte que les travailleurs se sentent moins exposés aux situations de stress. »

Ce que l'on constate sur le terrain, ce n'est pas la mise en place affirmée de mesures allant vers une protection de la santé. Dans les transports publics vaudois, des collègues témoignent de médecins-conseils prononçant l'inaptitude au volant sans aucune obligation de reclassement pour l'entreprise, ou à l'inverse renvoyant au travail des personnes manifestement inaptes, au mépris de la sécurité des usagers comme de la santé du personnel. L'étude de cohorte TRAPHEAC, menée par Unisanté avec le SEV, montre où chercher les causes touchant la santé du personnel de conduite dont un tiers est en épuisement marqué (stress professionnel sévère), la moitié touchée par des troubles du sommeil et les deux tiers souffrant de douleurs à la nuque et au bas du dos.

Des réponses existent, en dehors de la traque aux malades : la rente-pont AVS que le SEV revendique aux tpg pour une sortie de carrière digne facilitant les départs en retraite anticipée tout en protégeant les futures rentes, le modèle de reconversion interne en place aux CFF en cas de maladie longue durée ou d'accident, ou des mesures aussi concrètes que des toilettes accessibles, de vrais locaux de pause et des amplitudes de service limitées à dix heures, dont Unisanté démontre l'effet mesurable sur le stress et la fatigue au volant. Reste à convaincre les employeurs d'investir dans l'organisation du travail – effectifs, horaires, ergonomie – plutôt que dans le soupçon envers celles et ceux que ce travail rend malades.



ÉVASION

Philippe Pache

« Le train file et le paysage se dérobe à mesure qu'il se donne à voir. Le vert profond de l'herbe se fond dans le noir des ombres, comme une aquarelle qu'on aurait effleurée avant qu'elle ne sèche. Les arbres s'entre-mêlent et se confondent, silhouettes qui se

cherchent et se perdent, tandis qu'au loin les montagnes veillent, immobiles, seules certitudes dans cette fuite du regard. Je ne cherche pas à figer le réel, mais à en garder l'empreinte sensible, cette vibration qui échappe à l'œil nu et que seul le mouvement

révèle. Le flou n'est pas accidentel: il est la mémoire même du voyage, cette part de rêve qui s'accroche à nos paupières mi-closes, entre veille et sommeil, entre ici et ailleurs... » La marque de fabrique de ce grand photographe vaudois: le flou et l'onirique.

QUIZ

Es-tu
incollable?

1. Qu'est-ce que Robert Martinez n'est pas ?
- a. Représentant de la Commission des migrations à la direction du SEV.
b. Conducteur de tram.
c. Collaborateur des Transports publics genevois.
2. Combien de recettes les transports publics perdraient-ils par an si les transports régionaux et locaux pouvaient être utilisés gratuitement ?
- a. Un milliard de francs.
b. Deux milliards de francs.
c. Quatre milliards de francs.
3. Jusqu'à quand la CCT CFF et Cargo est-elle en vigueur ?
- a. Galileus.
b. Copernicus.
c. Ptolemeeus.
4. Quel est l'objectif de la Convention 190 de l'OIT ?
- a. Protéger les salarié·es contre la violence et le harcèlement sur le lieu de travail.
b. Protège les voyageurs contre la violence et le harcèlement dans les TP.
c. Protéger les salarié·es contre le licenciement en raison de leur activité syndicale.

Tu peux participer en envoyant ta réponse avec la solution et tes coordonnées d'ici le **mardi 29 septembre 2026**:

Par e-mail: mystere@sev-online.ch
Sur internet: www.sev-online.ch/quiz
Par carte postale: SEV, Quiz, Case Postale, 3000 Berne 6

Le/la gagnant-e sera tiré-e au sort parmi les bonnes réponses et remportera des **bons CFF d'une valeur de 40 francs**. Son nom sera publié dans le prochain numéro du journal. Ce concours ne donne lieu à aucune correspondance.

Solution du quiz N° 10/2026:
c/a/b/c

C'est **Anne Cremasco**, La Croix-de-Rozon, membre de la section VPT TPG Retraité·es, qui remporte des **bons d'achats de livres d'une valeur de 40 francs**.

SUR LES TRACES DE ...

Marina Esposito, chargée de sécurité chez Transsicura



Marina Esposito œuvre pour le bien-être des voyageurs à la gare Centrale de Zurich.

Michael Spahr
michael.spahr@sev-online.ch

Depuis vingt-cinq ans, Marina Esposito assure la sécurité et l'ordre à la gare Centrale de Zurich. C'est la plus ancienne patrouilleuse en service chez Transsicura, c'est dire si elle connaît comme sa poche à la fois les gens, les difficultés et les moindres recoins de la plus grande gare de Suisse.

Je me trouve dans le hall de la gare principale de Zurich en compagnie de Marina Esposito. Elle ne peut pas faire un pas sans être abordée par quelqu'un. Une touriste lui demande sur quel quai part son train. Puis, sous le regard sévère de la chargée de sécurité, un cycliste descend prudemment de son vélo et le pousse. Ensuite un voyageur d'un certain âge souhaite savoir comment se rendre au centre de vente voyageurs des CFF. Marina lui explique le chemin en souriant aimablement, avant de poursuivre sa ronde.

Depuis vingt-cinq ans, elle se déplace ainsi au gré des halls, des passages et des quais. Pour la plupart des gens, la gare n'est rien d'autre qu'un lieu de transit, mais pour Marina, c'est depuis belle lurette comme une deuxième maison. «Je rentre certes chez moi tous les soirs, mais ici, dans cette gare, je suis aussi chez moi. J'en connais les moindres recoins», explique-t-elle. Son regard embrasse en permanence les alentours, elle observe les flots de voyageurs et dé-

tecte immédiatement toute anomalie. «Je ne sais jamais vraiment ce qui m'attend. Tout peut arriver: de la simple information à une bagarre, en passant par une réanimation.»

Guichet d'information et sauveteur

Quand on est chargée de sécurité, on assure avant tout l'ordre et la tranquillité publique. Mais les tâches de Marina Esposito vont bien au-delà. Au début de chaque tournée, l'équipe reçoit les informations du jour relatives aux incidents techniques ou aux événements particuliers. Puis la patrouille se met en route, généralement formée de deux spécialistes de la sécurité. Elle contrôle régulièrement les sorties de secours, les cages d'escalier, les toilettes et les secteurs accessibles au public. Elle est simultanément la première interlocutrice des voyageurs, des employés de magasins et des restaurateurs.

Des interventions inattendues viennent s'ajouter à la routine: disputes, vols, urgences médicales, enfants disparus, autant de situations qui requièrent une action rapide. «Jusqu'à présent, nous avons toujours ramené les enfants perdus à leurs parents», déclare-t-elle en souriant.

Le quotidien de Marina comprend également des tâches techniques, comme le contrôle de l'alarme incendie, des escaliers roulants et des ascenseurs, ou leur remise en marche. «Nous sommes tantôt des guichets d'information, tantôt des chargés de sécurité et parfois des sauveteurs.»

Cette Argovienne qui a grandi à Rheinfelden a effectué un apprentissage d'assistante en médecine vétérinaire. Tous les mercredis, elle se rendait à Zurich pour y suivre les cours de l'école professionnelle. C'est là qu'elle a fait la connaissance des employés du service de sécurité avec lesquels elle est restée en contact. Peu de temps après son CFC, elle a reçu un appel de Securitrans. Marina a répondu favorablement à cette offre et est restée fidèle à son employeur.

Aujourd'hui, elle est la plus ancienne femme en service chez Transsicura, nom que porte l'entreprise depuis 2022. «D'une certaine façon, ce job est taillé sur mesure pour moi», estime-t-elle. En tant que l'une des toutes premières femmes à travailler dans cette équipe, elle a dû d'abord se faire une place dans le métier. Elle a rapidement perçu les avantages d'une présence féminine. «En effet, souvent, les femmes sont en mesure de désamorcer les situations délicates. Alors que d'autres donnent dans la surenchère, il vaut mieux garder son calme et apporter des arguments pertinents.»

Durant la semaine, la gare n'est fermée que durant deux heures, et le week-end elle est ouverte 24/24 h. Les équipes du matin, celles du soir et celles de la nuit se succèdent donc 24/24 h. Après vingt-cinq ans d'activité, Marina Esposito ressent certes plus durement que par le passé la charge que représente le travail de nuit. Mais elle s'est accommodée du rythme. Selon elle, c'est surtout le comportement de certains

individus qui a changé. «Autrefois, on avait plus de respect, constate-t-elle. Le seuil d'inhibition a considérablement baissé, les discussions s'enveniment beaucoup plus rapidement.»

Cela ne l'empêche pas de miser sur la communication: beaucoup de conflits se résolvent en effet en baissant d'un ton. Hélas, cela ne suffit pas toujours. Les spécialistes en sécurité sont souvent les premiers à arriver sur place lorsque les situations échappent à tout contrôle. Il est vrai qu'un jour Marina a pris une gifle lors d'un contrôle, mais elle n'a jamais été sérieusement blessée. Pour le reste, elle applique une recette personnelle et simple: «Mon secret consiste à presser sur le bouton reset le soir et à recommencer la journée du lendemain de zéro.»

Soutien syndical

Marina Esposito est membre du SEV depuis de nombreuses années. Elle apprécie tout particulièrement l'assurance qu'elle ne sera pas seule en cas de besoin. La protection juridique est l'une des principales raisons de son adhésion au syndicat. Elle juge essentiel l'engagement de ses collègues qui se battent pour défendre les employés. «Il est bon de savoir qu'il y aura quelqu'un pour défendre ta cause en cas de besoin», résume-t-elle. Envisage-t-elle de travailler encore 25 ans à la gare principale de Zurich? «Non, certainement pas 25 ans de plus... mais pour le moment, je ne me vois pas faire autre chose: la gare reste ma seconde maison.»

RESTER GROUPÉS

Bertschy



BERTSCHY.CO